

Charte de l'adhérent du CCUMB

A travers le respect d'engagements communs réunis dans la charte du club¹, nous souhaitons vous inviter à partager plusieurs repères qui, nous le pensons, favoriseront la meilleure intégration de tous, la sécurité et un certain « bien vivre » au club.

Cette charte énonce plusieurs points sur lesquels nous sommes vigilants et pour lesquels nous vous demandons de l'être. Le respect de tous est attendu et la bonne humeur est souhaitable.

Dans les espaces collectifs vous vous engagez à :

- Tenir les chiens en laisse en dehors des cours /entraînements.
- (Si nécessaire) mettre votre chien dans un chenil à disposition .
- Rester attentifs aux croisements entre chiens (qui sont de fait en laisse)
- Lorsque des enfants sont présents^{2*}, **rester particulièrement attentif**, car les chiens ne sont pas toujours à l'aise avec les enfants et les petits humains ne connaissent pas toujours les « bons » codes avec les chiens.
- Veiller à ce que les chiens se soient soulagés avant de venir au club et ramasser les éventuelles déjections puis les mettre dans les poubelles **spécifiques** à disposition.

Dans les espaces dédiés aux cours/entraînements, je m'engage à

- Entrer sur le cours avec l'autorisation/invitation du moniteur responsable de son bon déroulement.
- Être ponctuel (organisation et tranquillité du cours)
- Informer de mes absences (sms 06 25 43 28 09)
- Avoir au préalable pu détendre mon chien (balade, jeux, besoins)
- Veiller et participer aux ravitaillements en eau sur les terrains (surtout en été)
- Différer ma venue au Club le temps des chaleurs de ma chienne (exception pour les compétitions et entraînement en dehors des cours d'éducatifs)

A l'extérieur du club il est important

- De respecter les abords (chemins, champs, lotissement)
- Veiller à la réduction des nuisances telles que les aboiements et déjections
- De ne pas diffuser de photos/vidéos prises au club sans l'accord écrit des personnes concernées (espace numérique, media...).

1 La charte du Club vient en complément du règlement intérieur

2 Pour rappel, les enfants qui viennent au Club sont sous la responsabilité de leurs parents. **Pour leur sécurité**, je ne les laisse pas approcher d'un chien attaché ou en box.